

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2022

Document mis en ligne sur le site internet de la Ville le 15 novembre 2022

22-11-157

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 26 octobre 2022

L'an deux mille vingt deux, le sept novembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

Absents :

Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE, Emmanuelle MERIT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Laurence ROUEDE, Christophe DARDENNE pouvoir à Edwige NOMDEDEU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

SENIORS

RÉSEAU VILLES AMIES DES AINÉS : ADOPTION DU PLAN D' ACTIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°19-09-211 en date du 19 septembre 2019 validant l'adhésion de la Ville de Libourne au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, association sans but lucratif, ayant pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amie des Aînés de l'OMS (VADA),

Considérant que l'objectif du Réseau est de rendre le territoire accueillant et bienveillant pour tous les âges de la vie,

Considérant que le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives,

Considérant que la Ville de Libourne et son CCAS mènent une démarche globale et transversale sur la place des séniors et des personnes en situation de handicap,

Considérant qu'au-delà de ces publics spécifiques, la municipalité souhaite porter une politique de « Ville inclusive » favorisant l'inclusion de tous les publics au sein de la cité, des politiques locales et des services municipaux,

Considérant que la collectivité a désigné le Centre Communal d'Action Sociale pilote **SLOW** démarche,

Ainsi, en vue de la candidature de la ville de Libourne à la labellisation « Ville Amie des Aînés », un état des lieux a été élaboré en 2020/2021 avec l'appui d'un cabinet d'étude spécialisé. Cet état des lieux visait à analyser le degré d'adaptation du territoire aux besoins des aînés, au regard de huit thématiques interdépendantes de la vie urbaine :

- Trois relevant de l'**environnement bâti** :
 - Habitat,
 - Transports et mobilité,
 - Bâtiments et espaces extérieurs
- Cinq relevant de l'**environnement social** :
 - Information et communication,
 - Cultures et loisirs,
 - Participation citoyenne et emploi,
 - Autonomie, services et soins,
 - Lien social et solidarité.

Ce travail, qui s'est basé sur des interviews, des questionnaires, des ateliers d'échange avec des Aînés de la ville et des partenaires, a permis pour chaque thématique :

- d'identifier les forces et les faiblesses, les freins et les opportunités pour le public « aînés »,
- d'initier une mobilisation transversale d'acteurs (partenaires et habitants, aux côtés de la ville),
- de préparer les éléments constitutifs du plan d'action Ville Amie des Aînés de la commune.

Le plan d'actions « Ville Amies des Aînés » (VADA) est donc défini sur les huit thématiques retenues par le label et se décline en 28 axes de travail et 73 actions.

Habitat

- Accompagner un parcours résidentiel « tout au long de la vie »,
- Aider à l'adaptation des logements des aînés : informer, anticiper, accompagner,
- Produire davantage de logements adaptés aux enjeux du vieillissement,
- Favoriser le maintien à domicile des aînés sur Libourne.

Transport et mobilité

- Profiter des travaux sur le Pôle Multimodal pour renforcer l'offre en faveur des aînés,
- Identifier les problématiques de mobilité des aînés et développer de nouvelles réponses sur la ville.
- Développer et sécuriser les voies de mobilité douce (piste cyclable, voies piétonnes, ...)

Espaces extérieurs et bâtiments

- Intégrer les enjeux et besoins des aînés au projet urbain « Libourne 2030 »,
- Améliorer le confort de l'espace public et communiquer sur les équipements,
- Améliorer l'accessibilité et l'aménagement des cimetières

Lien social et solidarité

- Lutter contre l'isolement social des aînés sur Libourne
- Développer la colocation intergénérationnelle,
- Développer des actions intergénérationnelles sur la ville
- Mettre en place le café sur Libourne

Culture et loisirs

- S'appuyer sur les seniors pour développer une politique patrimoniale partagée,
- Proposer aux seniors des actions Sport Santé
- Valoriser les actions culturelles en faveur des aînés développées sur la ville

Information et communication

- Structurer un réseau de « Rétérents Ville Inclusive » et diffuser les bonnes pratiques,
- Adapter la stratégie de communication et les outils pour tous
- Construire un plan de communication spécifique sur la ville inclusive / Amie des aînés,

- Lutter contre la fracture numérique,
- Organiser des événements et espaces de communication

Envoyé en préfecture le 14/11/2022

Reçu en préfecture le 14/11/2022

Publié le

SLOW

ID : 033-213302433-20221114-DELIB_22_11_157-DE

Autonomie services et soins

- Poursuivre la valorisation des métiers du maintien au domicile
- Faciliter la vie à domicile
- Faciliter la place des aînés dans le Contrat Local de Santé

Participation citoyenne et emploi

- Créer un conseil des seniors,
- Intégrer les conseils de quartier comme acteurs de la démarche VADA
- Renforcer la place des seniors dans la vie associative et les transmissions des savoirs

Ce plan d'action a fait l'objet d'une présentation lors de l'audit de la ville réalisé en septembre dernier par le Réseau francophone des villes amies des aînés, dans le cadre de la candidature au Label.

Il fera l'objet d'un suivi régulier par le Comité de Pilotage Ville Inclusive et d'une actualisation au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- adopte le plan d'actions Ville Amie des Aînés de la ville de Libourne

Le plan d'action est annexé à la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 14.11.2022 et de la publication, le 15.11.2022
 Fait à Libourne

Le Maire,
 Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 de la Ville de Libourne

Envoyé en préfecture le 14/11/2022

Reçu en préfecture le 14/11/2022

Publié le



ID : 033-213302433-20221114-DELIB_22_11_157-DE



www.libourne.fr

LIBOURNE, VILLE INCLUSIVE

01/06/2022



Envoyé en préfecture le 14/11/2022
 Reçu en préfecture le 14/11/2022
 Publié le
 ID : 033-213302433-20221114-DELIB_22_11_157-DE



Le plan d'action proposé



8 thématiques



27 axes de travail



73 actions

... et 1 objectif
« Le mieux vieillir à
Libourne »

ANNEXE : PLAN D'ACTION DETAILLE “LIBOURNE, VILLE AMIE DES AÎNES”



Plan d'actions VADA

Envoyé en préfecture le 14/11/2022
Reçu en préfecture le 14/11/2022
Publié le
ID : 033-213302433-20221114-DELIB_22_11_157-DE



4 axes de travail
11 actions

1 – HABITAT

1-1- Accompagner un parcours résidentiel “tout au long de la vie” sur Libourne

- Communiquer sur les différents types d'habitats qui sont proposés aux seniors sur Libourne, leurs spécificités et leurs atouts.
- Mener un cycle de réflexion sur “Habitat et avancée en âge” avec les acteurs actifs sur ce sujet (ex : MSA, SOLIHA, UDAF, ASEPT, etc.)
- Mener une réflexion partenariale sur la notion d'habitat inclusif et ses traductions potentielles sur la commune de Libourne en lien avec la CALI

1-2- Aider à l'adaptation des logements : informer, anticiper, accompagner

- Se fixer des objectifs chiffrés réalistes et ambitieux sur le nombre de logements adaptés chaque année
- Mieux communiquer en direction des seniors sur les dispositifs en cours et notamment sur le dispositif OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et l'ANAH
- Mettre en avant et diffuser les plaquettes de sensibilisation existantes.

1-3- Produire davantage de logements adaptés aux enjeux du vieillissement

- Développer une offre d'habitat social complémentaire en direction des personnes âgées sur Libourne dans le parc social
- Identifier un ou deux sites pour produire une nouvelle offre de logements adaptés pour les personnes âgées dont le format reste à définir (ex : Résidence Autonomie, habitat inclusif...)
- En amont bien identifier les cibles et besoins spécifiques. Par exemple, intégrer dans l'offre de logements les besoins particuliers des couples (pas seulement sur les logements individuels)

1-4- Favoriser le maintien à domicile des aînés sur Libourne

- Développer l'accès aux dispositifs favorisant le maintien à domicile des aînés (ex : téléassistance, portage de repas, conciergerie ...)
- Accompagner la Conciergerie du Libournais à améliorer et compléter le service à destination des seniors et à valoriser ses actions



3 axes de travail
8 actions

2 – TRANSPORTS ET MOBILITÉ

2-1- Profiter des travaux sur le Pôle Multimodal pour renforcer l'offre en faveur des aînés

- Intégrer la participation des aînés dans la réflexion sur la configuration et les services du futur pôle multimodal (avec le futur conseil des seniors)
- Analyser les données sur l'utilisation et la fréquentation des transports par les aînés
- Prendre en compte les besoins des aînés dans les offres de transports proposées (ex : transport métropolitain)

2-2- Identifier les problématiques de mobilité des aînés et développer de nouvelles réponses sur la ville

- Identifier les problématiques de mobilité des seniors sur la ville et leurs besoins
- Proposer des solutions appropriées (ex : covoiturage, taxi, offre d'accompagnement dans les déplacements, etc.)
- Intégrer les usagers seniors dans la réflexion sur le développement de nouvelles offres de transport (exemple : vélos électriques, ...)

2-3- Développer et sécuriser les voies de mobilité douce (piste cyclable, voies piétonnes, etc.)

- Solliciter les seniors sur le plan Vélo (avec le futur conseil des seniors)
- Travailler avec les seniors sur la priorisation des zones à aménager (grands axes ? Quais ? Centre ?) et les conflits d'usage entre les voies piétonnières/cyclables/routières pour sécuriser leurs déplacements.



3 axes de travail
10 actions

3 – ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

3-1- Intégrer les besoins des aînés dans le futur projet "Libourne 2030"

- Intégrer dans la rédaction du projet « Libourne 2030 » les constats issus de l'état des lieux « Ville Amie des Aînés »
- Valoriser la participation des aînés au sein des concertations liées au projet urbain « Libourne 2030 » (en lien avec le futur Conseil des seniors).
- Travailler sur la place des aînés dans le développement d'instances de démocratie participative autour du projet urbain « Libourne 2030 », mais également sur l'usage par les aînés des outils de démocratie participative mis à leur disposition (avec le Conseil des seniors).

3-2- Améliorer le confort de l'espace public et communiquer sur les équipements

- Réaliser une cartographie des WC publics / points d'eau potable / locaux climatisés, etc. et identifier le support de communication le plus pertinent pour les seniors (ex : support papier, signalétique renforcée, panneau d'affichage, ...)
- Penser une signalétique adaptée à toutes et tous dans la ville
- Augmenter le nombre de structures de repos/mobilier urbain/assises et améliorer l'existant (points d'ombre, îlots de fraîcheur, etc.)
- Travailler sur la valorisation des panneaux d'affichage présents dans la ville

3-3 - Améliorer l'accessibilité et l'aménagement des cimetières

- Retrouver de l'espace dans les cimetières pour créer des îlots de fraîcheur végétalisés et proposer du mobilier adapté et propice au recueillement
- Impulser une réflexion sur comment rendre ces lieux plus agréables pour les aînés (avec le Conseil des seniors)
- Entamer une réflexion sur les animations autour de ces lieux (histoire/mémoires, etc.), en lien avec le conseil des seniors (ex : diagnostic en marchant, concertation, etc.).

Plan d'actions VADA

4 – LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ



4 axes de travail 11 actions

4-1- Lutter contre l'isolement social des aînés sur la ville

- Multiplier des actions d'identification des personnes isolées sur la ville (ex : par l'action de services civiques ...) en compléments des dispositifs existants (ex : fichier canicule)

4-2-Développer la colocation intergénérationnelle

- Développer un habitat étudiant - Intergénérationnel (avec par exemple un objectif de 10-12 partenariats à rentrée 2022)
- Sensibiliser les seniors sur la possibilité d'accueillir des étudiants : colocation intergénérationnelle et solidaire (par exemple avec l'association Vivre Avec qui assure la mise en relation, le respect des normes, la contractualisation...)
- Sensibiliser/communiquer auprès des étudiant au moment des résultats de Parcoursup (moment auquel ils commencent à chercher un logement).

4-3- Développer des actions intergénérationnelles sur la ville

- Développer des animations intergénérationnelles au sein des équipements (ex: ludothèque, médiathèques, etc.) pour les grands-parents/petits-enfants par exemple
- Utiliser les différents équipements culturels de la ville (théâtre, musée...) pour développer une offre plus importante d'événements en direction des seniors et/ou d'une cible intergénérationnelle
- Développer des actions ciblées en direction des seniors et des enfants (ex : échanges épistolaires, intervention dans les écoles sur l'enfance des personnes âgées, etc.)
- Mise en place de visites de convivialité par des services civiques senior

4-4- Mettre en place un café des aidants

- S'appuyer sur les compétences et les moyens nécessaires pour développer cette structure (exemple : psychologue, animateur...)
- Participer à la formation organisée par l'Association Française des Aidants
- Communiquer auprès des aidants familiaux

Plan d'actions VADA

Envoyé en préfecture le 14/11/2022
Reçu en préfecture le 14/11/2022
Publié le
ID : 033-213302433-20221114-DELIB_22_11_157-DE



3 axes de travail
11 actions

5 – CULTURE ET LOISIRS

5-1- S'appuyer sur les seniors pour développer une politique patrimoniale partagée

- Utiliser les enjeux liés à la politique patrimoniale pour valoriser la parole et la mémoire des aînés.
- Développer des actions de partage et de travail intergénérationnels autour de la mémoire de la ville
- S'appuyer notamment sur le conseil des seniors pour travailler autour des parcours patrimoniaux.

5-2- Proposer aux seniors des actions Sport Santé

- Mettre en place des actions en direction des seniors, dans une optique de sport-santé-bien être & de prévention (par exemple en lien avec le label Terre de jeux 2024)
- Développer les lieux et les cheminements permettant la pratique sportive
- Augmenter le nombre de seniors ayant accès au sport / santé sur la ville ainsi que les actions de « sport sur ordonnance »
- Renouveler les manifestations spéciales pour les seniors en lien avec les grands événements sportifs

5-3- Valoriser les actions culturelles en faveur des aînés développées sur la Ville

- Communiquer davantage sur les services de la Médiathèque (portage de livres, disponibilité de livres audio, accompagnement médiation numérique, etc.)
- Identifier les difficultés d'accès aux offres culturelles et les solutions existantes (ex: faciliter les déplacements, gestion des temps d'attente, etc.)

Plan d'actions VADA

Envoyé en préfecture le 14/11/2022
Reçu en préfecture le 14/11/2022
Publié le
ID : 033-213302433-20221114-DELIB_22_11_157-DE



6 – INFORMATION ET COMMUNICATION

5 axes de travail
12 actions

6-1- Structurer un réseau de « Référénts Ville inclusive » et diffuser les bonnes pratiques

- Créer un réseau de référents « Ville Inclusive »

6-2- Adapter la stratégie de communication et les outils au public senior

- Intégrer les règles d'accessibilité sur les documents adressés aux aînés dans la stratégie de communication de la ville de Libourne.
- Prendre en compte les aînés dans les cahiers des charges des outils de communications développés (ex : applications numérique), dans une perspective inclusive.
- Questionner l'accès à l'information « numérisée » grâce à d'autres supports de communication complémentaires en direction des seniors.

6-3- Construire un plan de communication spécifique sur la Ville inclusive & Amie des Aînés

- Porter une réflexion sur comment communiquer sur ce qui est fait / réalisé par la ville en faveur des seniors, sur les messages à transmettre (droits, participations, appuis financiers possibles) et sur les supports appropriés.
- Elaborer et distribuer un guide du mieux vieillir à Libourne intégrant les axes de travail de Libourne Ville Amie des Aînés
- Structurer une veille presse permettant de capitaliser sur les parutions dédiées à la Ville Inclusive et à la démarche VADA.

6-4- Lutter contre la fracture numérique

- Mettre en place des actions pour lutter contre la fracture numérique des seniors sur le territoire et veiller à l'appropriation par les seniors des outils numériques mis en place par la ville.
- Mettre en place des interventions pour apprendre à maîtriser les nouvelles technologies (ex : à son domicile avec son propre matériel, notamment pour effectuer les démarches administratives)
- Mettre en place un accompagnement pour les démarches administratives en ligne.

6-5- Organiser des événements et espaces de communication pour les seniors

- Faire connaître le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) mis en place
- Faire un retour d'expérience sur le salon des seniors qui s'est tenu les 5 et 6 mai 2022 et réitérer ce salon régulièrement

Plan d'actions VADA

Envoyé en préfecture le 14/11/2022
Reçu en préfecture le 14/11/2022
Publié le
ID : 033-213302433-20221114-DELIB_22_11_157-DE



2 axes de travail
4 actions

7 – AUTONOMIE SERVICES ET SOINS

7-1- Poursuivre la valorisation des métiers du maintien au domicile

- Travailler sur les enjeux de recrutement et les compétences des agents
- Améliorer les conditions de travail des agents.

7-2- Faciliter la place des aînés dans le Contrat Local de Santé

- S'appuyer notamment sur le Conseil des seniors pour intégrer la question de l'âge dans les travaux du CLS piloté par le PETR
- Travailler avec les aînés sur les 4 enjeux du CLS (parcours santé, offre de soin, santé mentale et habitudes de vie)

8 – PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI



3 axes de travail
6 actions

8-1- Créer un Conseil des seniors

- Structurer un conseil des seniors qui permettra notamment aux aînés de travailler sur ville amie des aînés, ainsi que de réfléchir avec la collectivité sur de nouveaux projets
- Poser les conditions d'animation et de travail de ce conseil (ex : donner aussi un moyen à ceux qui ne peuvent se déplacer de participer)
- Le mettre en place

8-2- Intégrer les Conseils de quartier comme acteurs de la démarche VADA

- Intégrer une réflexion sur l'âge et la place des aînés dans les quartiers en s'appuyant sur les Conseils de Quartier.
- Utiliser ces instances comme vecteur de communication, d'échanges sur la démarche Ville Amie des Aînés ...

8-3- Renforcer la place des seniors dans la vie associative et les transmission des savoirs

- Intégrer une réflexion sur le bénévolat des jeunes seniors, leur formation et la structuration d'intervention de transmission intergénérationnelle au sein des lieux d'accueil de la ville.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2022

Document mis en ligne sur le site internet de la Ville le 15 novembre 2022

22-11-158

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 26 octobre 2022

L'an deux mille vingt deux, le sept novembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

Absents :

Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE, Emmanuelle MERIT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Laurence ROUEDE, Christophe DARDENNE pouvoir à Edwige NOMDEDEU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

SENIORS

CRÉATION D'UN CONSEIL DES AINÉS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°19-09-211 en date du 19 septembre 2019 validant l'adhésion de la Ville de Libourne au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, association sans but lucratif, ayant pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amie des Aînés de l'OMS (VADA),

Considérant que la démarche « Ville Amie des Aînés » dans laquelle la ville de Libourne s'est engagée, vise à répondre aux attentes et aux besoins formulés par les seniors pour améliorer la qualité de vie et le mieux-vivre ensemble,

Considérant que le référentiel Ville Amie des Aînés impose la création d'une instance spécifique permettant de porter l'aspect participatif de la démarche avec les seniors,

Considérant que cette instance doit être constituée avant fin 2022 et pourrait se nommer Conseil des Aînés,

Considérant qu'elle permettra à l'équipe municipale de prendre en considération les préoccupations, les besoins et les attentes des aînés de la ville,

Considérant qu'elle sera une instance consultative, de concertation et de propositions permettant l'inclusion des seniors dans tous les domaines de la cité,

Envoyé en préfecture le 14/11/2022
Reçu en préfecture le 14/11/2022
Publié le
ID : 033-213302433-20221107-DELIB_22_11_158-DE

Considérant que, plus largement, le plan d'action Ville Amie des Aînés et le Conseil des Aînés sont des outils participant de la Politique de « Ville Inclusive » souhaitée par la municipalité,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- valide la création de ce Conseil des Aînés

- valide les modalités de sa constitution :

- Nombre de personnes : 35 personnes maximum âgées de plus de 60 ans, en respectant la parité femme homme ainsi que la répartition par quartier ; parmi ces 35, 30 seront nommés suite à un appel à candidature et 5 pourront être désignées par le Maire ou son représentant

- Modalités de l'appel à candidature : diffusion de l'information sur les réseaux sociaux, information auprès des conseils de quartiers, parutions dans la presse, sollicitation des établissements d'hébergement de personnes âgées et des associations du secteur, etc... et indication d'une date limite de candidature

- Modalités de nomination en cas d'un nombre de candidatures supérieur à 30 : tirage au sort respectant les critères énoncés ci-dessus (quartier, parité et âge)

- Désignation d'un élu représentant Monsieur le Maire

- Les désignations des membres du Conseil des Aînés se feront par arrêté du Maire

Le règlement intérieur sera co-construit avec les membres du Conseil des Aînés lorsqu'il sera installé et permettra de définir précisément les modalités de fonctionnement et d'animation.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 14.11.2022 et de la publication, le 15.11.2022
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne